

Mémoire déposé au BAPE

dans le cadre du
**Projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection
de Gentilly-2 par Hydro-Québec**

Par Zéro nucléaire



Décembre 2004, Champlain

« Je pense que le nucléaire est trop dangereux pour les humains »

Hubert Reeves, physicien nucléaire

Zéro nucléaire	p. 4
Notre intérêt et celui des générations futures	p. 4
Introduction	p. 5
Nos préoccupations	p. 5
1. Santé	p. 5
2. Environnement	p. 6
3. Sécurité	p. 7
4. Finances Publiques	p. 7
Recommandations	p. 8
1. Sortir le Québec du nucléaire	p. 8
2. Considérer l'opinion de ceux qui subissent les risques	p. 8
3. Pour le personnel d'Hydro-Québec	p. 8
4. Sources d'énergie renouvelables	p. 8
Conclusion	p. 9
Annexes	
Lettre de Monsieur Jean Charest	
Copie de la pétition	

Zéro nucléaire

Zéro nucléaire désire obtenir la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly 2 (G2). Le comité, formé de citoyennes et de citoyens de Champlain, s'est mis sur pied au printemps 2003, lors de la tournée de consultation de Hydro Québec sur la rénovation de la centrale G2. Zéro nucléaire travaille pour informer et mobiliser la population.

Nathalie Boudreault, porte parole

Notre intérêt et celui des générations futures

Par sa proximité, notre municipalité se trouve la plus exposée aux rejets quotidiens de la centrale nucléaire ainsi qu'aux risques encourus par l'exploitation de cette centrale. Les citoyennes et les citoyens de notre municipalité expriment de sérieuses préoccupations notamment sur la santé, l'environnement, la sécurité et l'utilisation des finances publiques. Nos préoccupations ne sont pas l'apanage de gens mal informés; elles sont partagées par des scientifiques et par des sommités en matière d'énergie nucléaire.

Le présent mémoire vise à présenter les préoccupations et les recommandations de citoyennes et citoyens de Champlain en regard du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de Gentilly-2 par Hydro-Québec. Nos propos concernent le projet, mais aussi l'existence et l'exploitation de la centrale nucléaire. Nous estimons en effet que le processus en cours est inversé : avant de parler d'agrandissement des aires de stockage, il faut se positionner sur le projet principal qui consiste à rénover le cœur du réacteur et poursuivre l'exploitation de l'usine.

Les préoccupations se regroupent sous quatre thèmes : santé, environnement, sécurité et finances publiques. Elles sont suivies de nos recommandations.

Nos préoccupations

1. Santé

À elles seules, les préoccupations suivantes justifient la fermeture de la centrale nucléaire G-2.

ÉTUDES INSATISFAISANTES

On observe dans la population de Champlain un taux élevé de problèmes de santé pouvant être relié à la proximité de la centrale nucléaire : cancers, troubles de la glande thyroïde, fissures palatines, etc. Or les études réalisées jusqu'à maintenant nous semblent insatisfaisantes. Elles ne permettent pas de vérifier si ces problèmes de santé sont vraiment plus fréquents spécifiquement pour la population vivant dans un périmètre, par exemple de cinq ou dix kilomètre autour de la centrale.

PAS DE NORMES SÉCURITAIRES

Hydro-Québec tente de rassurer la population en répétant qu'elle respecte les normes en vigueur. Toutefois, des spécialistes indépendants affirment qu'il n'y a pas de dose sécuritaire d'exposition, que chaque exposition comporte un risque, et que les effets de chaque

exposition sont cumulatifs. Ils ajoutent que les enfants sont particulièrement sensibles et vulnérables à ces expositions.

2. Environnement

À elles seules, les préoccupations suivantes justifient la fermeture de la centrale nucléaire G-2.

DES DÉCHETS QUOTIDIENS, DANGEREUX ET PERMANENTS

L'exploitation de la centrale nucléaire engendre des déchets dangereux pour la faune, la flore, l'eau et l'air. On parle ici de danger de modification du code génétique d'êtres vivants. Ces contaminations peuvent avoir des répercussions graves non seulement sur la génération contaminée, mais les tares peuvent s'aggraver de génération en génération. Bien qu'Hydro-Québec prenne des mesures dites sécuritaires, le risque de contamination demeure et ce pour des milliers d'années. La production de déchets radioactifs est inacceptable, pour nous comme pour nos générations à venir. Cet aspect du problème est souvent évacué. Pourtant, s'il est une question essentielle à poser dans ce dossier, c'est bien celle-là.

ABSENCE DE SOLUTION

De plus, après plus de quinze ans de recherches, il n'existe toujours pas de solutions acceptables pour disposer de ces déchets. Le problème du stockage permanent reste donc entier. Le gouvernement du Québec n'est pas chaud à l'idée de permettre le stockage permanent de déchets radioactifs sur son territoire. Les envoyer ailleurs s'avère-t-il une solution plus acceptable ? Dans ce contexte, il faut cesser dès maintenant la production de déchets engendrés par l'exploitation quotidienne de la centrale et empêcher les projets d'agrandissement ou de réfection. Les déchets actuels posent un problème suffisamment complexe, n'en rajoutons pas.

CONTRÔLE INSUFFISANT

Selon Hydro-Québec, 71 radionucléides et 29 substances chimiques pouvant représenter un risque pour les organismes vivants sont rejetés quotidiennement dans l'environnement (eau, air). Tous les rejets ne sont pas contrôlés. Tous les êtres vivants n'ont plus. Nous ne savons pas n'ont plus si les effets pourraient se manifester sur des générations à venir, ou si des moyens de contrôle plus raffinés donneraient des indices de dangerosité plus grands. Aussi, Hydro-

Québec fait elle même ses contrôles. Un contrôle indépendant devrait indiscutablement existé.

3. Sécurité

À elles seules, les préoccupations suivantes justifient la fermeture de la centrale nucléaire G-2.

ACCIDENTS

Nous ne doutons pas qu'Hydro-Québec ait mis en place de sérieuses mesures de sécurité. Malgré cela, nous estimons qu'un risque trop important demeure. Un accident se distingue par son caractère imprévu et donc difficilement contrôlable. Même s'il est peu probable qu'un accident surviennent, nous serions les premiers, après les travailleurs, à en faire les frais. On nous a d'ailleurs distribué des pilules d'iode et informé sur le plan d'urgence. Ces mesures sont ridicules en regard de la menace et des impacts réels d'un accident nucléaire.

TERRORISME

Les citoyens expriment aussi une préoccupation au niveau du terrorisme. Le 11 septembre 2001 démontre parfaitement que l'impensable et l'imprévisible se produit parfois. Bien que des mesures de sécurité aient été ajoutées, la centrale demeure une cible potentielle et accessible.

4. Finances publiques

À elle seule, la préoccupation suivante justifie la fermeture de la centrale nucléaire G-2.

Pour toutes les raisons déjà mentionnées, l'investissement déjà en place ne justifie pas qu'on doive poursuivre l'exploitation de la centrale et encore moins y investir davantage. Bien au contraire, les centrales nucléaires canadiennes semblent toutes engendrer des dépassements majeurs au niveau des coûts anticipés. À l'heure où le gouvernement semble déterminer à faire mieux en investissant moins, il semble clair qu'investir dans le nucléaire ne s'avère pas un bon choix.

1. Sortir le Québec du nucléaire

Il nous apparaît incontournable que l'autorisation d'aller de l'avant avec le projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de Gentilly-2 par Hydro-Québec doit être catégoriquement refusé par le gouvernement. Plus largement, il appartient au gouvernement de décider des orientations énergétiques mises en œuvre par la société d'État que constitue Hydro-Québec. En ce sens, le gouvernement doit aussi ordonner la fermeture (déclassement) de la centrale nucléaire Gentilly-2. Monsieur le premier ministre Charest a déjà indiqué que «le Parti libéral du Québec s'est prononcé contre le développement de l'énergie nucléaire.» Rénover le cœur du réacteur nucléaire ne peut être considéré comme une activité de maintenance. Il s'agit de reconstruire le cœur du réacteur et cela équivaut à poursuivre et investir dans la voie de l'énergie nucléaire. Autoriser le projet soumis par Hydro-Québec est inacceptable.

2. Considérer l'opinion de ceux qui subissent les risques

Nous croyons que notre opinion doit prévaloir puisque nous sommes ceux et celles qui subissent les risques et les rejets quotidiens de la centrale nucléaire. À Champlain, déjà une famille sur trois affiche son logo Zéro nucléaire pour demander la fermeture de la centrale et 272 personnes de notre petite municipalité ont signé une pétition en ce sens.

3. Pour le personnel d'Hydro-Québec

Hydro-Québec doit s'engager à informer ses travailleuses et travailleurs des impacts d'un déclassement de la centrale sur leurs conditions de travail. On ne ferme pas G-2 comme on ferme un dépanneur ! Hydro-Québec doit faire savoir que ce travail nécessite des dizaines d'années. Le personnel doit ensuite pouvoir bénéficier de nouvelles affectation en recevant, au besoin, de la formation.

4. Sources d'énergie renouvelables

L'argent doit être investi dans le déclassement dans la centrale G-2 et dans le développement de sources d'énergie renouvelables et non dommageables pour l'environnement et la

population. Des campagnes d'encouragement à une diminution de la consommation pourraient aussi être envisagées.

Conclusion

Bien qu'Hydro-Québec minimise nos inquiétudes, nous ne sommes pas dupes. Les informations qu'elle véhicule sont incomplètes et biaisées. Nous, simples citoyens, ne sommes pas en mesure de faire la démonstration scientifique que l'exploitation de la centrale nucléaire génère des risques trop élevés pour être acceptable. Nous savons cependant que nos préoccupations sont partagées par des scientifiques hautement compétents en matière d'énergie nucléaire. Nous estimons que la protection et la sécurité de la population et de l'environnement est une responsabilité qui relève du gouvernement.